Image not found or type unknown

Informations sur infraction à la loi a âge mineur

Par **bloocriz**, le **29/05/2016** à **12:45**

Quelle est la punition juridique , en cas de braquage a main armée (arme factice) à 14 ans , dans un petit tabac , prenant environ 500 euro (si la somme est prise en ccompte) sans blessép personne ni abîmé coi que se soi ?

Bonjour,
La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".
Merci pour votre attention...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés